

COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES
Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 15 Procurations : 6 Absents : 8 Votants : 21 Pour : 21	L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire. Date de la convocation : 10 octobre 2019 RÉÇU LE : ★ 18 OCT. 2019 ★ A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MONTFAN
PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTEVILLE, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA. PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Mryvonne SALES à Alain PACE, Frédérique LAURENS à Philippe RIBET, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Manuel SOLSONA à Elisabeth DELEUIL. ABSENTS : Alain AUBERT, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES, Joëlle GARCIA. Secrétaire de séance : Patrick MORDELET	
N° 4632 <u>OBJET</u> : Conseil départemental Demande de subvention TLPJ 2019/2020	Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de son action en direction de la Jeunesse, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place de nombreux dispositifs. Le dispositif « Temps libre prévention jeunesse » (TLPJ), qui s'adresse au public 8-18 ans, a pour objectif la prévention et la lutte contre le désœuvrement des jeunes. La Commune de SEYSSSES par son service Point Action Jeunes, s'inscrit pleinement dans cet objectif et propose depuis de nombreuses années des projets en ce sens. Pour l'année scolaire 2019/2020, nous allons axer notre projet TLPJ sur « la prévention des écrans » L'atelier « Prévention des écrans » se déroulera les mercredis des semaines scolaires principalement (une action ou deux pourront avoir lieu quelques samedis). La prévention consiste à anticiper un comportement jugé problématique dans un groupe social par rapport à ses valeurs fondamentales. De fait, si le groupe n'a pas de valeur fondamentale, aucune action n'est possible, puisqu'aucun comportement ne sera jamais jugé problématique, il a peu de chance d'être modifié. C'est pourquoi dans notre projet nous avons orienté nos actions sur un point important : l'usage addictif des écrans et développer l'esprit critique et l'utilisation à bon escient. Soucieux de mieux comprendre les conduites à risques chez les adolescents, le PAJ souhaite organiser différentes actions : - Projections/débats sur le thème « Jeux vidéo, écrans...Intérêts et risques pour les adolescents ? » - Création et analyse d'un questionnaire sur la place des médias dans la vie des ados. - Atelier de décryptage des médias (source de l'information). - Jeux vidéo de prévention sur la fréquence d'utilisation et les comportements adaptés (utilisation de son image et traçabilité sur le temps). - Réalisation d'exercices et comment développer son esprit critique face aux infos.

	- Discussion autour de la diffusion de l'image (pratiques des jeunes et paramètres de confidentialité) et jeux. - Réalisation d'un court métrage. - Discussions libres. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, • Sollicite une subvention du Conseil Départemental pour le financement de ces actions dans le cadre du TLPJ année 2019/2020
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 1 0 OCT. 2019 Affiché le : 2 1 OCT. 2019	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 17 octobre 2019 Le Maire, Alain PACE 